

LOU PICHOT MIQUALET



Journal Communal de Saint Félix de Lodez Numéro 70—avril 2013

Le mot du maire

DANS CE NUMERO:

| | Page |
|--------------------------|---------|
| Informations générales | 2 |
| Informations municipales | 3 à 5 |
| Budget | 6 à 11 |
| La vie du village | 12 à 16 |

2013 marque l'entrée de St Félix de Lodez dans la Communauté de Communes du Clermontois.

Pour beaucoup d'entre vous cela signifie des accès facilités aux services communautaires et pour la commune des appuis supplémentaires dans la gestion du quotidien, tels que la police rurale, le suivi et le conseil dans la gestion de l'assainissement autonome (SPANC), l'instruction des dossiers d'autorisation à construire, l'aide à la rénovation des façades . Dans un avenir proche d'autres domaines passeront dans le giron communautaire ; l'aide sociale (CCAS), l'urbanisme au travers du SCOT * et des PLUi* ainsi que l'assainissement. Le transfert et la gestion de compétences nouvelles sont la suite logique des lois de décentralisation successives et de la révision générale des politiques publiques (RGPP). C'est aussi le fait du désengagement de l'Etat dans les missions qui sont les siennes, avec l'abandon progressif du concours que celui-ci apporte aux communes par le biais d'organismes tels la DDTM et l'ARS par exemple.

C'est dire la place de plus en plus importante et la montée en puissance de l'intercommunalité dans l'administration du territoire, dont la contre partie est l'augmentation de la fiscalité pour la fraction intercommunale, toutefois il convient de noter une baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Pour notre part les impôts locaux n'augmentent pas.

Pour autant, nous restons libres de nos décisions et l'exemple récent du rejet de la réforme des rythmes scolaires dont l'application est repoussée à la rentrée de 2014, témoigne de notre indépendance et de notre capacité d'analyser clairement et objectivement les dossiers au cas par cas.

Une autre réforme qui nous occupe beaucoup, concerne la fusion imposée des syndicats d'adduction d'eau du puits de Rabieux et du puits du Drac alors que se profile déjà un syndicat rassemblant treize communes. Cette nouvelle entité reçoit le soutien du conseil général et de l'agence de l'eau qui sont nos principaux partenaires. On le voit dans bien des domaines, le maître mot est à la mutualisation des moyens et au renforcement des structures. L'idée générale est que les territoires s'administrent avec une autonomie des moyens et assurent leur développement.

***SCOT : Le Schéma de Cohérence Territoriale, en phase d'élaboration, est un document qui fixe les objectifs des politiques publiques en matière d'urbanisme, de logements, des transports, d'équipements structurants, de développement économique, des espaces naturels et agricoles etc.... Ces clauses ainsi définies doivent être intégrées dans le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU).**

Le PLUi serait un PLU à l'échelle intercommunale.



Mairie: Téléphone: 04 67 96 60 60

Mail: mairiestfelixdelodez@orange.fr

Le vide grenier aura lieu le dimanche 7 juillet 2013—Les inscriptions sont ouvertes des aujourd'hui. Voir en dernière page.

INFORMATIONS GENERALES

CALENDRIER DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Le jeudi 9 mai 2013 (l'Ascension) jour férié, les tournées de la collecte sélective seront assurées :

le vendredi 10 mai 2013,

selon les horaires suivants : 02h00 – 13h00 (sortir les bacs la veille, le jeudi soir).

Le lundi 20 mai 2013 (Pentecôte) jour férié, les tournées de la collecte sélective seront assurées :

le mardi 21 mai 2013,

selon les horaires suivants : 02h00-13h00 (sortir les bacs, le lundi soir)

TOUS LES SACS EN BIOPLASTIQUE NE SONT PAS COMPOSTABLES

Le Syndicat Centre Hérault, en charge du traitement des déchets, lance un avertissement à la population. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la plupart des sacs en bioplastique ne se compostent pas. Il ne faut donc pas les utiliser pour jeter ses biodéchets dans le bac vert. Depuis 2006, le Syndicat fabrique du compost certifié matière fertilisante utilisable en agriculture biologique. Ce compost est produit à partir des biodéchets collectés dans les bacs verts sur le territoire de la communauté de communes du Clermontais. Le produit certifié est obtenu grâce à la qualité du tri des habitants, au travail des structures de collecte et un processus de production rigoureux.

Depuis quelques mois, la plateforme de compostage d'Aspiran reçoit de plus en plus de biodéchets dans des sacs en « bioplastique » et des sacs dits « oxo-dégradables » ou « oxo-biodégradables ». Les usagers croient bien faire en se servant de ces sacs de plus en plus utilisés dans les commerces.

Mais **ATTENTION**, ce n'est pas parce qu'un sac est fabriqué à partir de matières naturelles (comme le maïs ou le blé) qu'il est compostable ! Les sacs « oxo-dégradables » sont dotés d'additifs qui accélèrent leur fragmentation, mais ils ne sont pas biodégradables au sens de la norme NF EN 13432.

Les agents de la plateforme de compostage sont donc obligés de retirer manuellement ces sacs, afin de continuer à garantir aux usagers la qualité du compost.

Le Syndicat Centre Hérault souhaite rappeler aux usagers de son territoire qu'il est possible de jeter **dans le bac vert uniquement des sacs comportant les logos ci-contre** (en bas à droite):



PASSAGE DU MAMMOBILE

Le passage du **Mammobile** pour le dépistage du cancer du sein des femmes de 40 à 75 ans de notre commune est prévu le:

Vendredi 24 mai 2013

Allée Salengro Poste à Clermont

De 9h00 à 18h00 sans interruption

INFORMATIONS MUNICIPALES

CENTRE DE LOISIRS DE CEYRAS:

inscriptions aux activités et sorties

Le pôle de Ceyras organise durant les vacances d'été :

Des séjours :

- Séjour Plage du 8 au 12 juillet, à Vias au camping le Méditerranée Plage : Canyoning, accrobranche, Banane aquatique, Piscine, Plage, VTT. 220 Euros maxi (possibilité de déduction aides CAF)
- Séjour Nature du 22 au 26 juillet, à Valleraugue au camping le Mouretou : Escalade, Spéléo, Canoë, Tir à l'arc, Rivière et piscine. 260 Euros maxi (possibilité de déduction aides CAF)

Des activités (du 08/07 au 16/08) :

Devaltrot Roquebrun, Captain Jako, Magic Land Circus, Base de Loisirs de la Prade à Lunas, Montpellier Express, Espace de Loisirs de Villeneuve, Base de Loisirs de Bessilles, Stage de BOKWA et ZUMBA , Baignade aux Gorges d'Héric, Plage à Agde, Centre Aquatique du Clermontois, Auberge espagnole...

Les inscriptions auront lieu à partir du :

LUNDI 13 MAI 2013, pour les Séjours

LUNDI 3 JUIN 2013, pour les activités

Les places sont très limitées.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le pôle de Ceyras au 04-67-88-67-04.

Ouverture du bureau :

- Lundi : 7h45 à 12h et 17h à 18h
- Mardi : 7h45 à 12h et 17h à 18h
- Mercredi : En fonction des horaires et des sorties.
- Jeudi : 7h45 à 12h et 17h à 18h
- Vendredi : 7h45 à 12h et 17h à 18h

FETE DU SPORT 2013

Dimanche 5 mai: **Trail des Ruffes**

Mercredi 15 mai à 14h00 salle polyvalente : **tournoi de tennis de table**

Vendredi 17 mai: **tournoi de Foot à 18h30 plateau sportif (adultes)**

Mercredi 22 mai à 14h00 salle polyvalente ou plateau sportif : **parcours habileté motrice pour les 3-6 ans)**

Samedi 1er juin : **randonnée pédestre sur la montagne du pic St Jean à Liausson**

Dimanche 2 juin 2013 à 14h00 à St Félix de Lodez

Course cycliste organisée par le Team Baudille Cycliste 34-un circuit de 3,7 km à parcourir 25 fois

VISITES DE QUARTIERS

Les visites de quartiers auront lieu tous les jeudis à compter du 30 mai soit les: 06/06/13—13/06/13 — 20/06/13 et 27/06/13.

Les habitants de chaque quartier seront informés du passage des conseiller municipaux au fur et à mesure des visites.

COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

- 10h00 : Rassemblement de la délégation avec le drapeau devant la mairie et départ du cortège.
- 10h05: Monument au mort
- 10h30: Caveau militaire au cimetière
- 10h45: Salle des Fêtes, apéritif offert par la municipalité

PROCHAINEMENT : UNE REUNION D'INFORMATIONS SUR LE SPANC

Une réunion d'informations à destination des propriétaires concernés, sera organisée début juin sur la commune de St Felix de Lodez, pour présenter le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Communauté de Communes du Clermontais.

Ce service intercommunal, réalise depuis décembre 2009 sur l'ensemble de son territoire et pour le compte des communes adhérentes, les contrôles des installations d'assainissement non collectif demandés par la réglementation en vigueur aux communes, *notamment par la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 31/12/2006 et les Arrêtés du 07/09/2009 et du 27/04/2012 concernant les installations d'Assainissement Non Collectif*).

Cette réunion aura pour objectif d'informer les futurs usagers de ce service, des missions de contrôle du SPANC, ainsi que de leur déroulement.

L'ensemble des propriétaires de bâtiments non raccordés au réseau collectif d'eaux usées de la commune et susceptibles de rejeter des eaux usées domestiques, y seront invités.

A la suite de cette réunion d'informations, une campagne de contrôle « diagnostic » sera lancée sur la commune par le SPANC.

INCIVILITES

Voilà ce que l'on pouvait voir ce vendredi 26 avril 2013 7h00 sur la place Marcel Compan. Désolant !!! Et ce, pendant tout le WE en plein centre ville..

Ce point de rassemblement a été déplacé et aménagé suite à des travaux de rénovation. La commune de son côté a matérialisé cet espace avec des barrières délimitant la zone.

Que faire pour lutter contre ces incivilités ? En premier lieu, il faudrait que les riverains récupèrent leurs bacs et les ramènent à leur domicile dès la collecte effectuée. Un endroit propre est respecté.

Une réunion d'information sera prochainement organisée.



DECLARATION DES PUIITS ET DES FORAGES.

Le décret n°2008-652 du 2 juillet 2008 fixe l'obligation, pour chaque particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique, de déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Ainsi, tout nouvel ouvrage doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux. Concernant les puits ou forages existants, ils devront être déclarés dans les meilleurs délais.

La déclaration devra être réalisée en remplissant un formulaire disponible en Mairie.

Toute personne, tenue de se raccorder au réseau d'assainissement et qui s'alimente en eau, totalement ou partiellement, à une source qui ne relève pas d'un service public, doit en faire obligatoirement la déclaration en mairie.

Dans le cas où l'usage de cette eau générerait le rejet d'eaux usées collectées par le service d'assainissement, la municipalité mettra en place une redevance d'assainissement calculée :

- Soit par mesure directe au moyen de dispositifs de comptage posés et entretenus aux frais de l'utilisateur et dont les relevés sont transmis au service assainissement ;
- Soit, en l'absence de comptage, de justification de la conformité des dispositifs de comptage à la réglementation ou de transmission des relevés sur la base de critères permettant d'évaluer le volume d'eau prélevé.

ETAT CIVIL

Naissances : Nous félicitons les heureux parents de:

- Loucia BLANC née le 30 décembre 2012 à Montpellier, fille de Stéphane BLANC et Laurie CAMMARATA.
- Noémie SIMON née le 18 janvier 2013 à Béziers, fille de Pierre-Quentin et Lysiane SIMON.
- Marlon BOLENDER né le 7 février 2013 à Montpellier, fils de Cédric BOLENDER et Audrey FAVREAU.
- Soulayman REZZOUGUI né le 23 mars 2013 à Montpellier, fils de Hilal et Émilie REZZOUGUI

Décès : Nous présentons nos condoléances à la famille de :

- Roch MARTINEZ décédé le 25 février 2013 à Montpellier
- Guy DECOSTER décédé le 23 mars 2013 à Montpellier
- Lucette DORS décédée le 1^{er} avril 2013 à Saint-Félix-de-Lodez
- Gérard ANCEY décédé le 27 mars 2013 à Béziers
- Jeanne POUGET décédée le 28 mars 2013 à Clermont l'Hérault
- Alice GRANIER décédée le 8 avril 2013 à Saint-Félix-de-Lodez

VOUS VENEZ DE VOUS INSTALLER A SAINT FELIX

Le secrétariat de la mairie est à votre disposition pour vous accueillir et répondre aux questions que vous ne manquerez pas de vous poser:

- Inscription de vos enfants à l'école maternelle ou à l'école primaire (le plus vite possible)
- Inscription sur les listes électorales

Etc...

Horaires d'ouverture au public:

Du lundi au vendredi: de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 14h30

Le mercredi: de 8h00 à 12h00

Permanence du maire et des adjoints: tous les vendredis de 18h00 à 20h00

RENOUVELLEMENT DES TITRES D'IDENTITE:

N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ ET LES VACANCES!!

A l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances, de nombreuses personnes souhaitent faire renouveler leur carte d'identité ou leur passeport.

Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec les dates de voyages ou d'examen, le ministère de l'intérieur incite le public à prendre dès à présent les dispositions nécessaires:

- En vérifiant les dates d'expiration de la carte d'identité et du passeport.
- En les faisant renouveler dès maintenant si nécessaire:
 - à la mairie du domicile pour une demande de carte nationale d'identité,
 - dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique pour une demande de passeport.

Il est recommandé de toujours déposer la demande au moins un mois avant la date du voyage ou de l'examen pour lequel ce titre est nécessaire. Il est rappelé que le renouvellement peut être demandé dans les trois mois qui précèdent la date d'expiration du document.

BUDGETS COMMUNAUX

L'ensemble des budgets administratifs 2012 et des budgets primitifs 2013 ont été adoptés à l'unanimité les 28 mars (eau et assainissement) et 11 avril 2013 (budget général et budget Ccas).

Comme les années précédentes l'équipe municipale s'est attachée à :

- maintenir un niveau satisfaisant des services rendus aux habitants,
 - contenir la charge fiscale du contribuable lodézien,
 - préserver la bonne santé financière de la commune.
- 2012 !dernière année de Saint-Félix-de-Lodez administrativement qualifiée « commune isolée », 2013 étant la 1^o année d'adhésion à la Communauté de communes du Clermontais

| <u>I-COMPTES ADMINISTRATIFS 2012</u> | | | |
|--------------------------------------|----------------|----------------|----------------------|
| Comptes administratifs | Résultats 2012 | Report de 2011 | Résultat cumulé 2012 |
| Budget Ccas | 1016,46 | 7193,25 | 8209,71 |
| Budget général | 515448,10 | 292469,80 | 807917,90 |
| Budget de l'eau | 25201,24 | 164544,86 | 189746,10 |
| Budget de l'assainissement | 32809,07 | 113433,69 | 146242,76 |

Chaque budget présente au 31/12/2012 un solde global excédentaire permettant de dégager un autofinancement satisfaisant , dans une période où le recours à l'emprunt est plus difficile pour les collectivités.

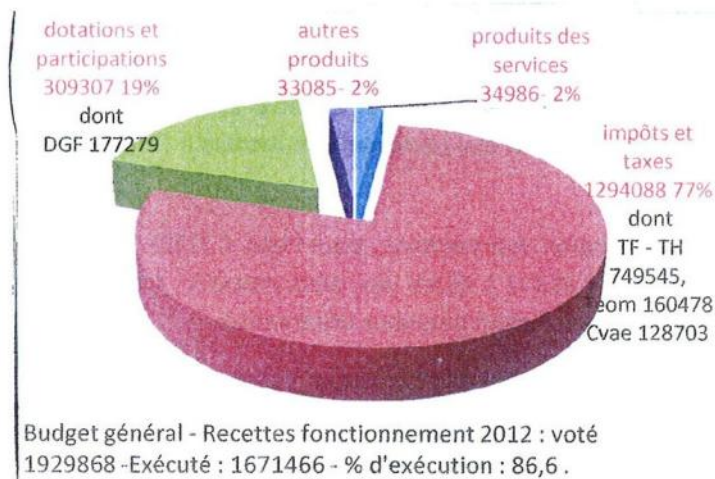
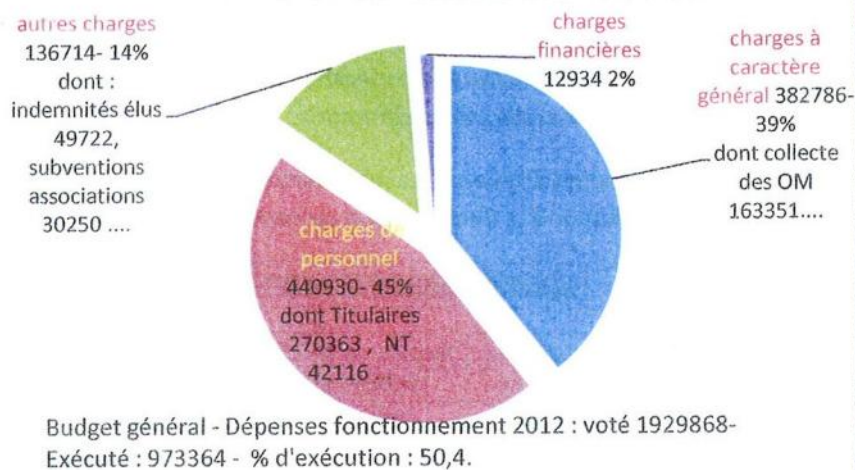
Les résultats 2012 d'exploitation représentent , pour l'eau (22133) 13% des recettes (168992 €) et pour l'assainissement (21422) 26,4% des dites recettes (81055 €).Pas d'investissements significatifs pour ces 2 budgets. Budget Ccas sans observation .

-EXECUTION DU BUDGET GENERAL 2012

A- Section fonctionnement – Evolution comparative 2011-2012 .

| Section Fonctionnement - | 2011 | 2012 | écart | en % |
|-----------------------------|---------|---------|--------|-------|
| Dépenses | | | | |
| charges à caractère général | 403588 | 382786 | -20802 | 94,8 |
| charges de personnel | 420272 | 440930 | 20658 | 104,9 |
| autres charges | 119486 | 136714 | 17225 | 114,4 |
| charges financières | 14737 | 12934 | -1803 | 87,8 |
| total | 958083 | 973364 | 15278 | 101,6 |
| Recettes | | | | |
| produits des services | 27188 | 34986 | 7798 | 128,6 |
| impôts et taxes | 960543 | 1294088 | 333545 | 134,7 |
| dotations et participations | 279126 | 309307 | 30181 | 110,8 |
| autres produits | 39842 | 33085 | -6757 | 83 |
| total | 1306699 | 1671466 | 364767 | 127,9 |

Au titre de l'exercice 2012, la section de fonctionnement présente un solde excédentaire de 698102. Cela résulte d'une augmentation sensible des recettes fiscales 34,6% (rôles supplémentaires) alors que les dépenses, maîtrisées, progressent de 1,6%. Ce résultat positif permet d'absorber le déficit dégagé par la section d'investissement (- 182654). Eléments les plus significatifs pour information :



B-Section investissement (dépenses 2012 : 539267 ; recettes 2012 : 356612).

L'exercice 2012 présente un déficit cumulé de 464963. La commune n'a pas contracté d'emprunt en 2012 pour financer ses investissements. Les recettes proviennent en priorité de l'excédent de fonctionnement (282309), et dans une moindre mesure : du FCTVA (51236), de la taxe locale d'équipement (9600), et de subventions (département et amendes de police : 11513).

Principaux investissements réalisés en 2012 : voirie route de St-Guiraud (70893) ; aménagement chemin des oliviers (131481) ; parking des écoles et aire de jeux (124105) ; mur de soutènement tennis (31974) ; abri-parents aux écoles (4510) ; aménagement point de retournement (20791) ; aménagement rue de la farigoule (35011) ; travaux télécom et électrification chemin des crassières (20187) ; columbarium (7771) ; matériels divers atelier (20063) ; signalisation routière (6996).

SITUATION DE LA DETTE

Au 31/12/2012 la dette courante est de 614239 € (- 7,6%-) ; le montant de l'annuité est de 75305 € (- 4,1%). Répartition de la dette :

- Budget général : 284482
- Budget eau : 41182
- Budget assainissement : 288575.

Par habitant, la dette en capital est de 525 € et l'annuité de remboursement de 64 €. L'endettement est donc faible.

Par ailleurs, les résultats de l'exercice budgétaire 2012 permettent au sein de chaque budget de disposer d'un autofinancement satisfaisant et d'un bon niveau de trésorerie. Saint-Félix-de-Lodez bénéficie d'une bonne santé financière depuis de nombreuses années.

II- BUDGETS PRIMITIFS 2013

Il s'agit de budgets prévisionnels. Généralement leur taux d'exécution est inférieur aux estimations. Leur vote a tenu compte de la situation économique et sociale difficile et des incidences de l'adhésion à la Communauté de commune du Clermontais (fiscalité additionnelle).

Ainsi, l'équipe municipale a souhaité ne pas augmenter en 2013, les taux des impôts locaux et le tarif des divers services rendus aux usagers, notamment ceux relatifs à l'eau et à l'assainissement. Un effort de stabilisation des dépenses de fonctionnement est par ailleurs rendu nécessaire lorsque cela est possible. L'évolution des budgets prévisionnels 2013 est présentée dans le tableau comparatif suivant :

| BP 2013- Par budget et section. | 2011 | 2012 | 2013 | % 13/12 |
|-----------------------------------|---------|---------|---------|---------|
| (Section : dépenses= recettes) | | | | |
| 1- Budget général | | | | |
| Fonctionnement | 1759780 | 1882330 | 1965069 | 104,4 |
| Investissement | 1006887 | 997985 | 1481395 | 148,4 |
| total 1 | 2766667 | 2880315 | 3446464 | 119,6 |
| 2- Budget Ccas | | | | |
| Fonctionnement-total 2 | 7933 | 8193 | 18209 | 222,3 |
| 3- Budget eau | | | | |
| Exploitation | 250661 | 282313 | 346597 | 122,8 |
| Investissement | 144934 | 151755 | 175332 | 115,5 |
| total 3 | 395595 | 434068 | 521929 | 120,2 |
| 4- Budget assainissement | | | | |
| Exploitation | 120819 | 149054 | 185217 | 124,3 |
| Investissement | 270637 | 159411 | 203757 | 127,8 |
| total 4 | 391456 | 308465 | 388974 | 126,1 |
| Récapitulatif- | | | | |
| total fonctionnement/exploitation | 2139193 | 2321890 | 2515092 | 108,3 |
| total investissement | 1422458 | 1309151 | 1860484 | 142,1 |
| Total général | 3561651 | 3631041 | 4375576 | 120,5 |

Par rapport à l'année précédente les sommes prévisionnelles affectées au fonctionnement progressent globalement de 8,3% et celles affectées à investissement de 42,1% en 2013.

BUDGET PRIMITIF 2013- BUDGET GENERAL.

BUDGET GENERAL PRIMITIF 2013- SECTION FONCTIONNEMENT). (1965069).

Le tableau suivant permet de comparer l'évolution par chapitre , en dépenses et en recettes ,du budget prévisionnel 2013 par rapport, d'une part au budget voté en 2012 et à son exécution. Le budget primitif 2013 augmente de 1,8%

| SECTION FONCTIONNEMENT | voté 2012 | réalisé 2012 | % | BP 2013 | % 2013/v 2012 |
|--------------------------------------|----------------|----------------|-------------|----------------|------------------|
| DEPENSES | | | | | |
| 011- charges à caractère général | 575080 | 382786 | 66,5 | 394450 | 68,5 |
| 012- charges de personnel | 468900 | 440930 | 94 | 506300 | 107,9 |
| 014- atténuations de charges | 0 | 9904 | 100 | 15000 | 151,4 |
| 022- dépenses imprévues | 90000 | 0 | 0 | 80000 | 88,8 |
| 023- virement à la SI | 604933 | 0 | 0 | 830129 | 137,2 |
| 042- opérations d'ordre entre sect | 10000 | 1528 | 15,2 | 12000 | 120 |
| 65- autres charges gestion courante | 142264 | 122716 | 86,2 | 112690 | 79,2 |
| 66- charges financières | 13000 | 12934 | 99,4 | 11500 | 88,4 |
| 67- charges exceptionnelles | 5766 | 2446 | 42,4 | 2000 | 34,6 |
| 68- dotations aux provisions | 117 | 117 | 100 | 1000 | 854,7 |
| TOTAL DEPENSES Fonctionnement | 1929868 | 973364 | 50,4 | 1965069 | 101,8 |
| RECETTES | | | | | |
| 002- excédent antérieur reporté | 574778 | 0 | 0 | 807917 | 140,5 |
| 013- atténuations de charges | 5269 | 8123 | 154,1 | 1700 | 32,2 |
| 70- produits des services | 28918 | 34986 | 120,9 | 30180 | 104,3 |
| 73- impôts et taxes | 1045660 | 1294088 | 123,7 | 963719 | 92 |
| 74- dotations et participations | 292781 | 309307 | 117,7 | 149653 | 56 |
| 75- autres produits gestion courante | 10937 | 12346 | 118,7 | 11900 | 114,4 |
| 77- produits exceptionnels | 2065 | 12614 | 610,8 | 0 | 0 |
| TOTAL RECETTES Fonctionnement | 1929868 | 1671466 | 86,6 | 1965069 | 101,8 |

En 2013, les charges à caractère général (repas cantine, combustibles, entretien, achats de petits matériels...) restent maîtrisées et baissent sensiblement du fait du transfert à la communauté de communes du Clermontais de la compétence collecte des ordures ménagères (coût en 2012 : 162594 €). Les charges de personnel augmentent de 7,9% car le conseil municipal a souhaité assumer la garde des enfants le mercredi matin, dès la rentrée prochaine. Les centres de loisirs ne seront plus en mesure, à compter de cette date, d'assumer leur accueil le mercredi matin du fait de l'adhésion des communes de la CCC aux nouveaux rythmes scolaires, dès septembre 2013. Au titre des charges de la gestion courante, il convient de signaler les subventions allouées aux associations (35690 €) et une dotation au Ccas (10000). La baisse des dépenses de ce chapitre s'explique par le transfert à la CCC des sommes versées au Service incendie (19295 en 2012) et à divers organismes (Sydel... ; suppression de la part extracommunautaire des centres de loisirs prise en charge par la commune en 2012).

En ce qui concerne les recettes , les prévisions 2013 « impôts et taxes » baissent de 8%, la TEOM étant désormais perçue par la CCC. Cette dernière perçoit notamment les divers produits de l'ex taxe professionnelle et l'ex-part départementale de la taxe d'habitation (TH). A ce titre, et après déduction des charges transférées, elle versera « une dotation de compensation » à la commune estimée à 556628 € . Le taux TH communal a dû être « rebasé » en 2013 sur celui applicable lors de la réforme de la taxe professionnelle (TP) (voir le tableau relatif aux taux et tarifs divers votés par la commune de St-Félix-de-Lodez au titre de 2013). En 2012, la commune a bénéficié de recettes fiscales ponctuelles

BUDGET GENERAL PRIMITIF 2013- SECTION INVESTISSEMENT. (1481395).

Les immobilisations corporelles prévisionnelles (943831 €) intègrent les travaux 2012 reportés et en cours d'exécution. Au titre de 2013, les principales opérations programmées sont :

aménagement du cimetière (24000) ; annexe mairie accessible aux handicapés et WC publics (79000) ; réfection rue du capitoul (182421) ; entretien du clocher (18000) ; aménagement du chemin des crassières (150000) ; vidéo-protection (62000- 2° tranche) ; aménagement arrêt-bus

Ces divers travaux, dont l'exécution s'échelonnera dans le temps sont essentiellement financés par l'excédent de fonctionnement dégagé en 2012 (464694) , le FCTVA (53450) et diverses subventions attendues de l'Etat, du département , et de la communauté de communes du clermontais (120852).

Plus que les années précédentes, les budgets 2013 ont été voté avec le souci de contenir la pression fiscale et les tarifs des divers services .L'exigence de saine gestion des services a été prise en compte afin de garantir les équilibres financiers dans le temps.

Depuis le 1^o janvier 2013, et dans le cadre légal de la rationalisation de la carte de l'intercommunalité , Saint-Félix-de Lodez n'est plus considérée commune « isolée » . Elle adhère à l'intercommunalité du Clermontais . Indépendamment des impôts et taxes transférées , la communauté des communes percevra une fiscalité additionnelle à la taxe d'habitation et aux taxes foncières.

L'accès aux différents services gérés et activités déployées par la communauté des communes est de nature à améliorer la solidarité et le mieux vivre au sein de notre territoire .

-0-0-0-0-0-

COMMUNE DE SAINT-FELIX-DE-LODEZ

TAXES DES IMPOTS ET TAXES - TARIFS

| NATURE DES TAUX ET DES TARIFS | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|---------|---------|---------|---------|-----------------|-----------------|
| BUDGET GENERAL - CCAS | | | | | | |
| TAUX | | | | | | |
| 1 - impôt - taxe d'habitation | 8,53% | 8,62% | 8,62% | 19,18% | 19,18% | 8,62% |
| 2- impôt - taxe foncière sur les propriétés bâties | 12,93% | 13,07% | 13,07% | 13,07% | 13,07% | 13,07% |
| 3 - impôt - taxe foncière sur les propriétés non bâties | 61,31% | 61,99% | 61,99% | 65,00% | 65,00% | 65,00% |
| 4- impôt - cotisation foncière des entreprises | 11,05% | 11,17% | 11,17% | 25,47% | 25,47% | CCC |
| 5- taxe sur les ordures ménagères | 17,47% | 17,47% | 17,47% | 17,47% | 17,47% | CCC |
| 6 - taxe locale d'équipement | 4,50% | 4,50% | 4,50% | 4,50% | | supprimée |
| 7 - taxe d'aménagement | | | | | 5% | 5% |
| 8- taxe sur l'électricité | 4% | 4% | 4% | 4% | Hérault Energie | Hérault Energie |
| TARIFS | | | | | | |
| 9- photocopie mairie | 0,30 € | 0,30 € | 0,30 € | 0,30 € | 0,30 € | 0,30 € |
| 10- ticket cantine | 3 € | 3,05 € | 3,05 € | 3,05 € | 3,15 € | 3,15 € |
| 11- concession cimetière : | | | | | | |
| - concession perpétuelle 1 tombe | 1 650 € | 1 650 € | 1 650 € | 1 650 € | 1 650 € | 1 650 € |
| - concession perpétuelle double tombe | 3 300 € | 3 300 € | 3 300 € | 3 300 € | 3 300 € | 3 300 € |
| -concession cinquantenaire 1 tombe | 550 € | 550 € | 550 € | 550 € | 550 € | 550 € |
| -concession cinquantenaire double tombe | 1 100 € | 1 100 € | 1 100 € | 1 100 € | 1 100 € | 1 100 € |
| - concession case columbarium 1:1inquantenaires (2 places) | | | | | 850 € | 850 € |
| - taxe pour la dispersion des cendres au sein C28du jardin du souvenir | | | | | 100 € | 100 € |
| | | | | | | |
| BUDGET DE L'EAU | | | | | | |
| 12- Eau : | | | | | | |
| - prix du m ³ ménage | 0,99 € | 1,01 € | 1,05 € | 1,07 € | 1,09 € | 1,09 € |
| - prix du m ³ industriel | 1,16 € | 1,18 € | 1,25 € | 1,27 € | 1,30 € | 1,30 € |
| - prix du m ³ jardin | 1,38 € | 1,41 € | 1,47 € | 1,50 € | 1,53 € | 1,53 € |
| - location semestrielle du compteur | 5 € | 5 € | 5 € | 5 € | 5,10 € | 5,10 € |
| - participation à l'entretien semestriel | 29 € | 29 € | 30 € | 30 € | 30,60 € | 30,60 € |
| - fourniture et pose de compteur (gelé-cassé) | 70 € | 70 € | 70 € | 70 € | 70 € | 70 € |
| - abri compteur d'eau | 120 € | 120 € | 120 € | 120 € | 120 € | 120 € |
| - socle abri compteur d'eau | 35 € | 35 € | 35 € | 35 € | 35 € | 35 € |
| | | | | | | |
| BUDGET DE L'ASSAINISEMENT | | | | | | |
| 13- Assainissement : | | | | | | |
| - prix du m ³ | 0,83 € | 0,82 € | 1,10 € | 1,18 € | 1,20 € | 1.20 € HT |
| - participation à l'entretien semestriel | 18 € | 18 € | 23 € | 24 € | 24,50 € | 24.50 € HT |
| - droit de raccordement | 1 800 € | 1 800 € | 1 800 € | 1 800 € | 1 800 € | 1 800 € |

LA VIE DU VILLAGE

LA MAIRIE MET EN PLACE LE SERVICE MINIMUM

Suite au préavis de grève des enseignants concernant le projet de loi sur les rythmes scolaires, la Mairie de Saint Félix de Lodez a mis en place le service minimum d'accueil des élèves le mardi 12 février. Cette journée a été ponctuée par de nombreuses activités sur le plateau sportif, activités manuelles, ainsi que la diffusion d'un dessin animé dans la matinée.



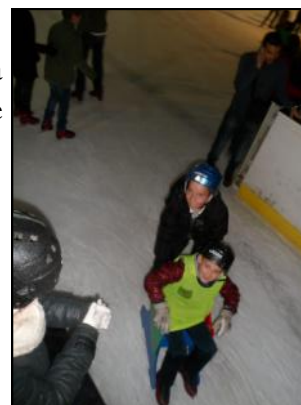
« UN FRUIT POUR LA RECRE »



La ville de Saint Félix de Lodez a mis en place, avec l'école publique Le Bosquet l'opération « **un fruit pour la récré** ». Cette action financée par la Municipalité et l'Union Européenne, consiste à distribuer gratuitement une portion de fruits et de légumes aux élèves de maternelle deux fois par semaine. Cette opération qui vise à inciter les enfants à consommer plus régulièrement des fruits et légumes au quotidien s'inscrit pleinement dans le cadre du **label Ville-Vivez-Bougez** décerné à la commune en 2011.

DES VACANCES DE FEVRIER BIEN OCCUPEES POUR LES PETITS...

La commune de Saint Félix de Lodez, avec le soutien du foyer rural a proposé une première pour les petits (à partir de trois ans): une sortie à l'Europark à Vias pendant les vacances de février. Coup d'essai réussi puisque les enfants sont revenus enchantés de cet après-midi.



...ET UN WEEK END DE SKI POUR LES GRANDS



La Mairie de Saint Félix de Lodez avec l'appui du foyer rural a organisé sa traditionnelle sortie à Vars dans les hautes Alpes les 16 et 17 mars dernier. Les participants ont passé un agréable week-end avec un très bon enneigement, un domaine skiable suffisamment vaste pour devoir y retourner l'an prochain

UNE HEURE A LA MARMOTHEQUE

Après les bisous de bienvenue, les bambins prennent un coussin et s'installent autour de Marijo. C'est le moment de la comptine. Ensuite "toc, toc, toc, qui est là" ce sont les histoires sorties du sac, on écoute, on touche, on devine couleurs et chiffres, puis "cric et crac, les histoires sont terminées". Ensuite chacun, son coussin à la main, se dirige vers la table pour colorier ou décorer avec des gommettes, le dessin que Marijo a préparé. Le chef d'œuvre terminé, c'est le moment de rejoindre les bébés et le crocodile pour jouer. Le temps passe vite, il faut se quitter, on se retrouvera à la bibliothèque dans 15 jours pour d'autres histoires.



La marmothèque est ouverte à tous les bambins de 9h30 à 10h30, un mardi sur 2.

LE CHOCOLAT DANS TOUS SES ETATS

A l'occasion des fêtes de Pâques, la Bibliothèque de Saint Félix de Lodez a organisé lundi 25 mars une animation autour du chocolat.

Il y a autour du chocolat et de sa fabrication, un certain mystère qui entretient la magie de ce produit merveilleux mais requiert un réel savoir-faire et du matériel.

La passion et les connaissances de Frédéric Toureille, notre chocolatier, assisté par son épouse Marie-Jo, nous a permis de se plonger dans ce monde de délices.

Petits et grands ont découvert les techniques de fabrication, désormais plus de secret pour le moulage au pinceau, à la louche et l'assemblage des pièces.

Quelques un sont pu mettre en pratique ces conseils, avec plus ou moins de difficultés car c'est un art qui demande une certaine expérience.

Une dégustation a clos cette animation dans la bonne humeur et la convivialité.

Merci à Frédéric et Marie-Jo.



UNE EXPOSITION /DEBAT SUR LA GUERRE D'ALGERIE

Le samedi 6 Avril la salle des fêtes du village a accueilli l'exposition « Guerre d'Algérie » du GAJE (Guerre d'Algérie – Jeunesse Education).

Le matin à partir de 10H00, les visiteurs ont pu prendre connaissance des 37 tableaux sur le thème « l'Algérie se dévoile » de 1830 à 1962 : colonisation, Guerre d'Algérie, décolonisation, se complétant par un aperçu de l'évolution de l'Algérie ces cinquante dernières années et se terminant par un rapide aperçu du printemps arabe.

L'après midi à partir de 15H00, Roger Lajoie-Mazenc, journaliste honoraire, écrivain, tint en haleine un public attentif, pendant 1 heure et demie, dans un exposé sur le même sujet, enrichi d'un diaporama

Ce sont 77 personnes qui ont participé à la causerie, si on tient compte des visiteurs de l'exposition le matin, ce sont plus de 100 personnes qui ont répondu à l'invitation de la bibliothèque municipale et du Comité Centre-Hérault de la FNACA.

De l'avis général, cette initiative a été appréciée de tous.



CULTURE PLURIELLES

Du 14 au 22 juin 2013

– **Exposition artistique dans l'espace de la Chapelle Saint-Martin du Barry à Montpeyroux. « Exposition concours »**

Avec la participation des Mairies de Montpeyroux et de Saint-Félix-de-Lodez, et de l'association locale « L'atelier du lundi »

- Un prix spécial du jury sera décerné à une œuvre représentant un thème imposé : **La lumière**
- Un prix sera décerné par les Mairies de Montpeyroux et de Saint-Félix-de-Lodez pour une œuvre autre que celle imposée
- Un prix du public sera décerné à un artiste pour l'ensemble de ses œuvres exposées

L'exposition sera ouverte du 14 au 22 juin : en semaine de 15h.00 à 19h.00 et les W.E. de 10h.30 à 12h.00 et de 15h.00. à 19h.00.

Dimanche 7 juillet 2013 – de 09h. à 19h.

– **Exposition artistique et artisanale dans la salle des fêtes de Saint-Félix-de-Lodez**

LE FOYER RURAL DE SAINT FELIX

Le dynamisme du foyer rural de saint Félix n'est plus à démontrer. Depuis le début de l'année 2013, les activités ont été variées:



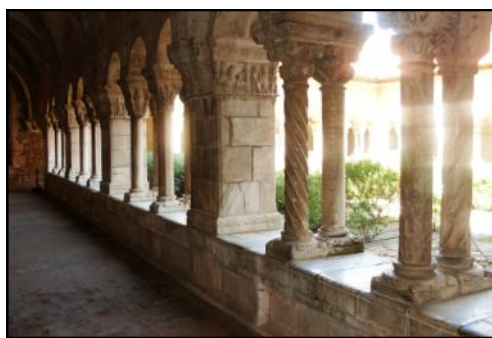
C'est le **Loto** du 13 janvier qui a ouvert l'année. **L'assemblée générale** du 1er février et la soirée qui a suivi a rassemblé une centaine d'adhérents qui sont venus encourager chaleureusement les membres du bureau pour le nouvel exercice.

Les sorties se sont succédé et ont alterné avec les après midi récréatives.

C'est la **découverte de la faculté de médecine de Montpellier**, berceau de l'enseignement de la médecine, la plus ancienne du monde occidental, qui s'est terminée par une collation sur la place de la Canourgue.



C'est la **visite guidée d'UZES** qui a suivi avec ses ruelles et passages, ses hôtels particuliers sauvegardés du cœur de ville, ainsi que le haras national, haut lieu de sélection et de reproduction de chevaux dans le sud-est de la France.



Le 13 avril dernier, c'est la **découverte de Perpignan** avec le **palais des rois de Majorque** et le **cloître d'Elne** qui ont émerveillé les participants par leur architecture imposante. Le 4 mai prochain ce seront les jardins d'Adrien et l'étang de Thau qui recevront la visite d'une cinquantaine d'adhérents.

Une balade dans la région des lacs italiens clôturera les sorties du premier semestre.

Renseignements et informations au 0665237025

UN INSTITUT DE BEAUTE A SAINT FELIX DE LODEZ

Lodéziennes et Lodéziens réjouissez vous !!! Un salon de beauté sera bientôt à votre porte !

Céline Tardieu ouvrira courant juin son institut de beauté, simultanément avec le **cabinet de kinésithérapie**, place Marcel Campan.

Cet espace chaleureux et cocooning sera dédié à la détente, le bien être et la beauté.

Céline vous proposera toutes les prestations, telles que soins du visage et du corps, maquillage, beauté des mains et des pieds, épilation, UV ainsi que la vente de produits.

Elle vous invite à venir nombreux dès l'ouverture de son salon.



AGENDA.....

- **Dimanche 5 mai:** Trail des ruffes
- **Mercredi 8 mai:** Commémoration armistice 1945
- **Fête des sports:**
 - . **Mercredi 15 mai** à 14h00 salle polyvalente : tournoi de tennis de table
 - . **Vendredi 17 mai:** tournoi de Foot à 18h30 plateau sportif (adultes)
 - . **Mercredi 22 mai** à 14h00 salle polyvalente ou plateau sportif : parcours habileté motrice pour les 3-6 ans.
 - . **Samedi 1er juin :** randonnée pédestre sur la montagne du pic St Jean à Liausson
 - . **Dimanche 2 juin** à 14h00 à St Félix de Lodez : Course cycliste organisée par le Team Baudille Cycliste 34
- **Vendredi 24 mai:** Bibliothèque: soirée Xavier Montrouzier
- **Lundi 10 juin 2013:** Reptiles show – présentation de serpents vivants!!
- **Dimanche 7 juillet:** Vide grenier -Expo. Culture Plurielles
- **Samedi 13 juillet:** Feu d'artifice

SAINT FELIX DE LODEZ

VIDE GRENIER – dimanche 7 juillet 2013

Inscription à déposer en mairie

NOM : Prénom :

Adresse.....

N° téléphone:

Pour tout renseignement s'adresser à Louisiane DELMAS : 06 81 13 32 10

Saisie et mise en page: Eliette Camut le 24 avril 2013

La Prochaine édition est prévue en Juillet 2013

Si vous souhaitez vous associer à l'équipe de rédaction, Vous pouvez adresser vos articles et vos messages à la mairie AVANT le 5 juillet 2013

ou par mail: mairiestfelixdelodez@orange.fr